

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, à sa séance ordinaire du 5 mai 2026, a adopté l'ordonnance suivante :

**OCA07-08-0014-16** autorisant VertCité à effectuer la vente saisonnière de produits alimentaires sur le domaine public dans le cadre du projet Cultures urbaines et accorder la gratuité pour l'utilisation des emplacements désignés, au parc Beaudet et au Carré Benoit, et à fournir le soutien en matière de communication.

Cette ordonnance entre en vigueur en date de ce jour et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent. Elle peut également être consultée en tout temps, sur le site internet de la Ville : <https://montreal.ca/reglements-municipaux/>.

Fait à Montréal, le 7 mai 2026.

Julia Levitin  
Secrétaire du conseil d'arrondissement